

# INTERVILLAGES 2024

## REGLEMENT SIMPLIFIE



### 1 INTRODUCTION

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été qui auront lieu à Paris en 2024, la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, labellisée « Terre de Jeux 2024 », se mobilise pour faire vibrer l'esprit olympique dans son territoire, en faisant participer chacune des 36 communes de sa Communauté d'Agglomération à un grand événement sportif et ludique, les « Intervillages 2024 ».

L'objet du présent règlement simplifié est de définir les grands principes de fonctionnement de cet événement. Il pourra être revu à tout moment et sans préavis par le Comité d'Organisation.

### 2 PRINCIPE GENERAL

Le principe retenu est un affrontement par équipes uniquement, chaque équipe représentant sa commune.

15 disciplines sont proposées pour 21 épreuves au total. Elles mettent aux prises des équipes entre 10 et 20 athlètes, comprenant chacune un minimum de 3 hommes, 3 femmes et 3 juniors.

Un classement des communes est établi par épreuve ; l'épreuve reine, la course-relais, obligatoire, verra le vainqueur recevoir le trophée « Rambouillet Territoires ». Un tableau des médailles désignera la commune vainqueur du « Trophée Intervillages 2024 ».

### 3 PLANNING GENERAL

L'événement s'étend sur 2 jours sur le complexe sportif du Vieux-Moulin à Rambouillet les 22 & 23 juin 2024, avec des épreuves au Centre Aquatique Les Fontaines qui le jouxte.

Les épreuves s'enchaînent tout au long des deux journées, du samedi 8h00 – 18h00 au dimanche 08h30 – 17h30.

### 4 ORGANISATION

Le Comité d'Organisation d'Intervillages 2024 est joignable à l'adresse mail suivante : [intervillages2024@rt78.fr](mailto:intervillages2024@rt78.fr).

### 5 PARTICIPANTS

#### 5.1 Modalités d'inscription

##### 5.1.1 Athlètes

Les inscriptions se font sur le site internet de Rambouillet Territoires et sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2024.

Les Juniors devront être nés entre 2008 et 2011.

Les participants devront habiter la commune qu'ils représentent.

Chaque participant mineur devra fournir une autorisation parentale.

### 5.1.2 Bénévoles

Le Comité d'Organisation est à la recherche de bénévoles pour cet événement, pour différentes missions : pointage, orientation, animation des épreuves, arbitrage, logistique, distribution des collations, etc. L'inscription se fait sur le même site internet que pour les athlètes.

## 5.2 Constitution des équipes

A partir des pré-inscriptions faites en ligne, le Comité d'Organisation constituera les équipes avec les communes. Les équipes devront donner les noms des participants à chacune des épreuves auxquelles elles souhaitent prendre part.

## 6 EPREUVES

### 6.1 Déroulé des épreuves

Pour chaque épreuve est indiqué le nombre et le type de participants :

- **A** : Adulte, sans distinction de sexe,
- **M** : Adulte, avec obligation de Mixité H/F,
- **J** : Junior, sans distinction de sexe.

Les épreuves se dérouleront selon différents formats : soit au temps, soit via des tableaux à élimination directe après confrontation entre équipes. Un minimum de deux affrontements par épreuve est garanti. Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises à l'issue de chaque épreuve.

### 6.2 Attribution des points

Le classement général est établi en fonction d'un nombre de points que les équipes remporteront en fonction de leur performance dans chacune des épreuves dans lesquelles elles sont engagées.

Pour chaque épreuve, des points seront attribués à chaque équipe en fonction de sa performance.

### 6.3 Liste des disciplines

Les disciplines retenues sont les suivantes :

- |                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| • Basket à 3    | • Relais RT       |
| • Biathlon      | • Relais aqua     |
| • Fléchettes    | • Tennis-Ballon   |
| • Foot-Golf     | • Tennis de Table |
| • Frisbee       | • Tir à la corde  |
| • Parcours      | • Volley assis    |
| • Parcours aqua | • Vortex          |
| • Pétanque      |                   |

